

# L'industrie résiste en Poitou-Charentes

## Au cours de l'année 2014, les difficultés de l'industrie n'ont pas épargné Poitou-Charentes

En 2014, en Poitou-Charentes, l'activité industrielle recule. Son chiffre d'affaires global diminue. Celui de l'industrie agroalimentaire baisse, notamment dans la fabrication de boissons. Le secteur de la fabrication de matériel de transport est affecté par la baisse de l'activité dans le matériel ferroviaire. L'activité diminue également dans l'industrie chimique, le travail du bois (en particulier l'ameublement), la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. En revanche, elle progresse dans l'industrie du papier et du carton, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, et plus légèrement dans les industries électriques et électroniques.

Les exportations ont également diminué dans l'ensemble en 2014, particulièrement dans les industries agroalimentaires, affectées par la baisse des ventes de boissons vers l'Asie. C'est en Charente (-11 %) et en Charente-Maritime (-15 %) que le recul a été le plus important, ce dernier département étant également pénalisé par une baisse des exports de matériel ferroviaire. Les exportations ont aussi diminué dans l'industrie chimique et l'industrie du papier et du carton. Elles ont, en revanche, augmenté dans les secteurs de la métallurgie et des équipements électriques.

L'emploi salarié industriel continue son recul en 2014 : -1,7 % après une baisse de 1,5 % l'année précédente. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie stagne à des niveaux (72 %) inférieurs à la moyenne de longue période. Le nombre de défaillances d'entreprises continue à augmenter.

## L'industrie régionale : 86 600 emplois salariés en 2012

Le tissu industriel de la région est relativement modeste. En 2012, 86 600 personnes sont salariées d'un établissement industriel, soit 16 % de l'emploi salarié régional. Poitou-Charentes est la 15<sup>e</sup> région industrielle en terme d'emploi. L'activité industrielle régionale dégage une valeur ajoutée de 6,4 milliards d'euros en 2012, soit 15,4 % de la valeur ajoutée régionale totale (contre 16,4 % au niveau national, mais 14 % hors Île-de-France). Elle est relativement stable depuis 2008, en niveau et en poids dans l'activité régionale.

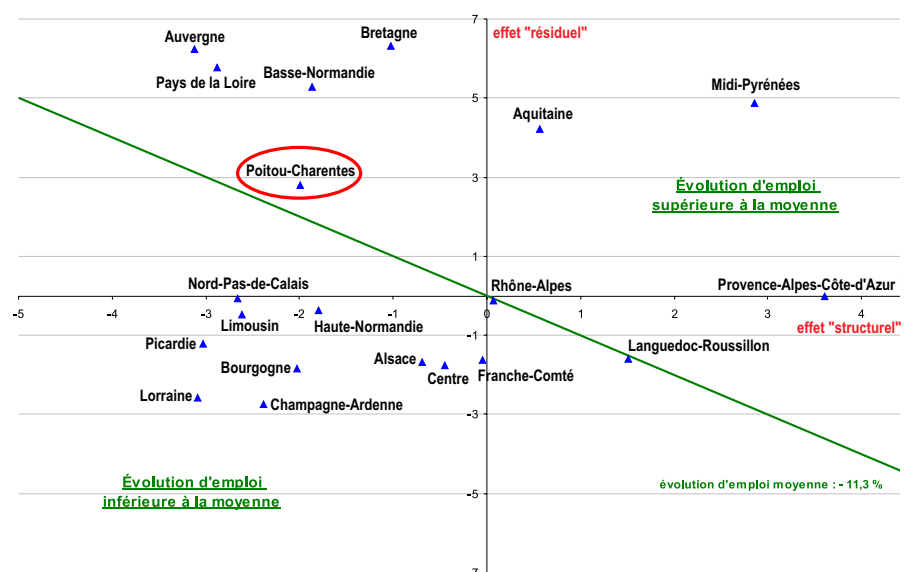
L'emploi industriel est réparti de façon homogène dans la région : chaque département offre entre 20 000 et 25 000 emplois. Cependant l'impact de l'industrie sur l'économie est plus fort en Charente, où 22 % des salariés travaillent dans l'industrie. L'industrie est aussi bien présente en Deux-Sèvres avec 18 % des salariés du département. Malgré les restructurations, le département de la Vienne conserve également son caractère industriel, notamment sur l'axe Poitiers-Châtelleraut. En Charente-Maritime,

département dont l'économie est fortement liée au tourisme, le poids de l'industrie est plus restreint. Seulement 11 % des salariés du département travaillent dans l'industrie.

## 20 000 emplois de moins en 10 ans

Depuis les années 2000, les pertes d'emploi industriel ont été importantes en région comme en France métropolitaine. Plus de 20 000 emplois ont été supprimés en 10 ans. Entre 2007 et 2012, l'industrie régionale a perdu 9,8 % de ses effectifs, un recul légèrement inférieur à celui constaté en France métropolitaine (-11,2 %). Le département de la Vienne a été le plus affecté avec une baisse de 13,3 %, en raison notamment des difficultés rencontrées par l'industrie automobile. Sur la même période, les Deux-Sèvres ont été davantage épargnées (baisse de 7,7 %), mais de graves difficultés industrielles ont touché le nord du département plus récemment. La Charente et la Charente-Maritime ont également connu une évolution plus favorable qu'en France métropolitaine (respectivement -8,3 % et -9,9 %).

### 1 En Poitou-Charentes, l'emploi industriel résiste malgré des facteurs structurels plutôt défavorables



Source : Insee, CLAP 2007 et 2012

Note de lecture : en Poitou-Charentes, entre 2007 et 2012, l'évolution de l'emploi industriel a été légèrement plus favorable qu'au niveau national (le point représentant Poitou-Charentes se situe au-dessus de la droite verte). Pourtant, les trois facteurs explicatifs retenus (composition sectorielle de l'industrie, taille des établissements et qualification des emplois) ont joué plutôt défavorablement sur l'évolution de l'emploi (effet «structurel» négatif de -2 points). D'autres facteurs non pris en compte par le modèle ont permis de limiter les pertes d'emploi (effet «résiduel» positif de +3 points).

NB : l'Île-de-France et la Corse n'ont pas été représentées sur le graphique car elles présentent des comportements fortement atypiques.

Les pertes d'emploi industriel sont généralisées en France, mais plus ou moins marquées selon les régions (figure 1). La répartition de l'emploi industriel par secteur d'activité, selon la taille des établissements et la qualification des emplois explique en partie ces écarts.

De manière générale, la surreprésentation de certains secteurs industriels joue favorablement sur l'évolution de l'emploi. Ces secteurs sont les industries agroalimentaires, les industries extractives, l'énergie, l'eau, et le transport à un degré moindre. Dans ce dernier secteur, en effet, l'essor de l'industrie aéronautique contrebalance les difficultés de l'industrie automobile. D'autres secteurs, au contraire, sont en déclin plus prononcé et pénalisent les régions dans lesquelles ils sont plus implantés : l'industrie textile, l'industrie du bois et du papier, la chimie et la pharmacie, les industries électroniques ainsi que les équipements électriques.

Des effets « taille » et « qualification des emplois » existent aussi. Au niveau national, les petits établissements (moins de 250 salariés) ont globalement perdu moins d'emplois que les grandes structures. Les établissements employant moins d'ouvriers ont également mieux résisté que les autres.

En Poitou-Charentes, la dynamique de l'emploi industriel (figure 2) est majoritairement pénalisée par la faible qualification des emplois. En effet, l'industrie régionale emploie beaucoup d'ouvriers, qui sont les premiers touchés par les licenciements. En revanche, la taille modeste des établissements régionaux a plutôt préservé l'emploi, de même que la structure sectorielle relativement diversifiée.

### Une industrie diversifiée mais à faible valeur ajoutée

Une des caractéristiques principales du tissu industriel régional est sa diversité : presque tous les secteurs sont représentés. Toutefois, cinq secteurs majeurs émergent et totalisent 58 % de l'emploi salarié industriel régional : l'industrie agroalimentaire, l'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie, la fabrication de matériels de transport, les « autres industries manufacturières, réparation et installation de machines » et la métallurgie.

Les industries à forte valeur ajoutée (électricité, chimie, pharmacie, cokéfaction) sont moins présentes dans la région. En termes de richesse dégagée (définitions), Poitou-Charentes est la 17<sup>e</sup> région industrielle. Poitou-Charentes pèse seulement 2,3 % dans la richesse dégagée par l'industrie au niveau national, alors qu'elle emploie 2,8 % des salariés. Au niveau départemental, la Charente représente 34 % de la richesse dégagée industrielle régionale. En outre, un cinquième de la richesse est dégagée par les industries agroalimentaires, et notamment par l'industrie des boissons, secteur moteur des exportations régionales

### L'industrie agroalimentaire, moteur économique de l'industrie régionale

Fin 2012, les industries agroalimentaires emploient 14,4 % des salariés de l'industrie régionale. Cela en fait le premier secteur industriel employeur en Poitou-Charentes. Dans ce secteur, un salarié sur cinq travaille dans l'industrie des boissons (pour seulement un sur dix au niveau national), soit près de 3 000 personnes.

En Charente, les industries agroalimentaires pèsent 34 % dans la richesse dégagée industrielle du département pour seulement 15 % de l'emploi. L'industrie du cognac a connu depuis 2010 une forte croissance, malgré le repli des exportations vers l'Asie en 2014. La filière cognac affiche depuis quatre ans un chiffre d'affaires de plus de deux milliards d'euros.

Dans les Deux-Sèvres, plus d'un salarié de l'industrie sur cinq travaille dans le secteur de l'agroalimentaire, principale industrie du département. Les spécificités deux-sévriennes (abattage, découpe, beurre, fromage de chèvre...) s'appuient sur une activité traditionnelle d'élevage. Cependant, les industries du lait et des viandes souffrent d'un contexte économique difficile.

L'industrie agroalimentaire dynamise aussi des activités industrielles connexes, telles que le conditionnement, l'emballage ou l'imprimerie. Elle participe également à développer une filière axée sur les produits de luxe.

## 2 En Poitou-Charentes, la faible qualification des salariés pénalise l'emploi industriel



Source : Insee, Clap 2007 et 2012

Note de lecture : en Poitou-Charentes, entre 2007 et 2012, la faible qualification des emplois a fortement pénalisé l'emploi industriel. Toutes choses égales par ailleurs, ce seul facteur aurait dû conduire l'emploi industriel régional à baisser plus rapidement que l'emploi industriel national (de 2,5 points). En revanche, la structure sectorielle (+0,1 point) et la taille des établissements industriels (+0,4 point) sont des facteurs légèrement plus favorables en Poitou-Charentes qu'au niveau national.

## L'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie, face à de nouveaux enjeux

Fin 2012, les industries du bois, du papier et de l'imprimerie emploient 9 980 salariés en Poitou-Charentes, soit 11,5 % de l'emploi salarié industriel régional (pour seulement 6,8 % au niveau national). C'est le second secteur industriel de la région. Le travail du bois est particulièrement spécifique à Poitou-Charentes, seconde région française, en chiffre d'affaires, pour sa transformation.

En Charente notamment, près d'un salarié de l'industrie sur cinq travaille dans le secteur du bois, du papier et de l'imprimerie, qui constitue la principale activité industrielle du département en matière d'emploi. Cependant, depuis 2001, le secteur a souffert en région d'une baisse d'emploi continue, de près de 3 % en moyenne par an. Les entreprises traditionnelles subissent les évolutions de la société et des usages, et notamment l'essor du numérique.

Pour faire face à ces changements structurels, le département de la Charente réoriente aujourd'hui une partie de son économie autour du développement de la filière « Image ». Cette filière regroupe des activités diverses (graphisme, imprimerie, presse, audiovisuel...), pas uniquement industrielles. En Charente, les deux tiers de l'emploi de la filière Image sont cependant des emplois industriels orientés autour des activités d'imprimerie (pour un tiers au niveau régional). Le pôle Image Magelis, dans le bassin d'Angoulême, est aujourd'hui le second pôle de production d'images animées en France, derrière celui de Rhône-Alpes. De son côté, l'association « 16 000 Images », labellisée « grappe d'entreprises » par l'État, fédère et dynamise une grande partie de ces entreprises.

Les entreprises du cartonnage se maintiennent, quant à elles, à un bon niveau d'activité, car elles se sont positionnées sur l'emballage agroalimentaire (vins et spiritueux) mais aussi sur l'emballage d'autres produits de luxe (cosmétiques).

## Des fortunes diverses dans le secteur du transport

Troisième secteur industriel de la région, la fabrication de matériels de transport emploie 9 880 salariés en Poitou-Charentes fin 2012, soit 11,4 % de l'emploi salarié industriel régional. Le secteur a été durement affecté par la crise, perdant 2 500 emplois en région entre 2007 et 2011, soit près d'un emploi sur cinq (pour seulement un sur neuf au niveau national).

La Vienne a été le département de la région le plus affecté, notamment à cause des difficultés du secteur automobile. Plus récemment, les Deux-Sèvres ont également subi des revers industriels (Heuliez, Mia Électric).

La Charente-Maritime est spécialisée dans les autres industries du transport (ferroviaire, aéronautique, nautisme). Dans ce département, près de 5 000 salariés travaillent dans le secteur du transport, ce qui représente un emploi industriel sur quatre. L'activité du secteur du nautisme (voiliers, bateaux de plaisance...) a été fortement fragilisée par la crise. Les entreprises du secteur ont connu en 2009 une baisse de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 50 %. Pour passer cette crise, les chantiers nautiques et leurs sous-traitants ont dû procéder à des restructurations parfois fortes. Malgré une légère croissance en 2011, ce secteur reste vulnérable en raison de la morosité du marché, même si le catamaran bénéficie d'une dynamique positive.

À l'inverse, dans le domaine de l'aéronautique, la croissance des marchés se poursuit. Face à des carnets de commandes en hausse, la tension sur le recrutement de personnels qualifiés s'accroît. Dans le cadre

du comité stratégique de filière régional (CSFR) pour l'aéronautique, les acteurs se mobilisent pour créer des passerelles « métiers » entre l'automobile et l'aéronautique : des transferts de compétences sont envisagés entre les deux secteurs.

De manière générale, le regroupement des entreprises industrielles picto-charentaises au sein de réseaux, par exemple de filières, est un enjeu majeur pour la région (*encadré : les réseaux d'entreprises*). En effet les structures régionales sont plutôt de petite taille, et ne bénéficient pas toujours d'une visibilité au-delà de l'échelon local.

## Des entreprises de taille modeste et dépendantes de donneurs d'ordres

En 2012, Poitou-Charentes compte 9 600 établissements industriels. La plupart sont de taille relativement modeste : seuls 13 d'entre eux emploient plus de 500 salariés, et seule l'usine Alstom à Aytré dépasse les 1 000 salariés. Dans le tissu régional dominent les petites et moyennes entreprises : plus d'un tiers (36 %) des salariés sont employés par une PME (*définitions*) ce qui place Poitou-Charentes à la deuxième position des régions françaises derrière la Corse. Cette part monte même à 38 % en Charente-Maritime et 43 % en Deux-Sèvres. À l'inverse, seulement 26 % des salariés de l'industrie régionale travaillent dans une grande entreprise (*définitions*) : c'est quatre points de moins qu'au niveau national.

Le tissu productif industriel régional est composé essentiellement de petites structures dont le siège social est souvent situé dans la région. Cela se traduit par une plus importante autonomie décisionnelle des établissements : 43 % des salariés dépendent d'un centre de décision régional, ce qui place Poitou-Charentes au neuvième rang des économies régionales les plus « autonomes ». En dépit de cette autonomie juridique, beaucoup d'entreprises de sous-traitance restent fortement dépendantes économiquement de commandes extérieures à la région (par exemple dans l'automobile).

Néanmoins, 57 % des salariés dépendent d'un centre de décision extérieur à la région. Pour 21 % des salariés, le centre de décision est même situé à l'étranger, jusqu'à 27 % en Charente et dans la Vienne.

Parallèlement, cette autonomie se traduit par une moindre appartenance à des groupes. Au total, 78 % des salariés travaillent dans un établissement appartenant à un groupe (contre 83 % en province). De plus, les centres de décision sont relativement peu nombreux dans la région, ce qui traduit une influence limitée au-delà des frontières régionales. Seuls 11 % des effectifs industriels sous contrôle d'un centre de décision picto-charentais travaillent en dehors de la région.

Malgré une part plus élevée qu'ailleurs de structures « locales » et une relative indépendance, les entreprises industrielles restent souvent organisées en grands groupes multirégionaux (voire multinationaux). Dans l'industrie, les entreprises dites « régionales », c'est-à-dire qui emploient plus de 80 % de leurs effectifs dans la région, pèsent moins que dans d'autres secteurs d'activité. Par exemple, elles représentent 55 % de l'emploi dans les industries agroalimentaires et seulement 30 % dans la fabrication de matériels de transport, pour plus de 60 % dans le commerce, la construction ou les activités immobilières.

## En Poitou-Charentes, une entreprise régionale industrielle sur dix exporte

Dans une période de désindustrialisation prononcée, la présence à l'export peut être un atout important pour la survie des entreprises industrielles. En 2011, en Poitou-Charentes, 11 % des entreprises

régionales industrielles exportent. C'est deux points de moins, en moyenne, que dans un référentiel constitué de cinq régions proches (Aquitaine, Limousin, Centre - Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne). En revanche, ces entreprises picto-charentaises exportent en moyenne 24 % de leur chiffre d'affaires, contre 20 % pour le référentiel.

Dans les industries agroalimentaires, qui incluent l'industrie des boissons, seulement 5,2 % des entreprises régionales sont présentes à l'export. En revanche, elles exportent 31 % de leur chiffre d'affaires, soit beaucoup plus intensément que leurs consoeurs du référentiel (14 %). Cet écart s'explique par la spécificité régionale dans l'industrie des boissons et notamment le cognac.

La Charente concentre 37 % des exportations de la région. Les deux tiers concernent des exports de boissons (cognac et vodka). Poitou-Charentes est la troisième région exportatrice pour les boissons, derrière Champagne-Ardenne et l'Aquitaine, avec 14 % des ventes nationales. L'Union européenne, l'Asie et l'Amérique du Nord sont les principales destinations. L'industrie du cognac, qui exporte plus de 98 % de sa production, a connu depuis 2010 une forte croissance, simplement altérée en 2014 par un repli de la consommation en Chine.

La Charente-Maritime est le deuxième département exportateur de la région avec 26 % des ventes, concentrées sur les produits agricoles et les matériels de transport.

### Des emplois souvent peu qualifiés et vulnérables aux restructurations

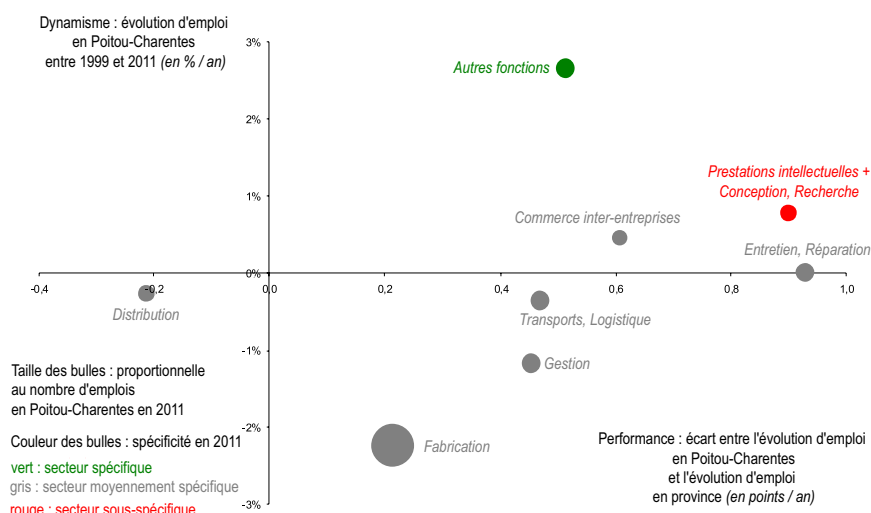
En 2011, 62 % des salariés de l'industrie picto-charentaise sont des ouvriers, soit quatre points de plus qu'au niveau national. Corrélativement, les cadres représentent seulement 10 % de l'emploi (contre 13 %). Cette «faible» qualification des emplois pénalise la dynamique de l'emploi industriel. En effet, les emplois d'ouvriers sont les premiers affectés par les mouvements d'externalisation et de délocalisation de la production. Entre 1999 et 2011, en Poitou-Charentes, la quasi-totalité des pertes

d'emplois industriels concerne des emplois de fabrication (figure 3). Le poids de ces emplois de « cœur de métier » dans l'industrie est passé de 54 % à 47 % (et parallèlement de 52 % à 45 % au niveau national). Cela représente 14 300 emplois de fabrication supprimés sur la période (dont 4 700 en Charente et 4 300 dans la Vienne). Seules trois autres fonctions (gestion, distribution et transport - logistique) (définitions) ont également perdu des emplois, alors que les autres en ont gagné.

Les emplois de conception - recherche et prestations intellectuelles, notamment, se sont développés entre 1999 et 2011 en Poitou-Charentes (+560 emplois) ce qui n'a pas été le cas au niveau national (-2 900 emplois). Les quatre départements en ont gagné, les Deux-Sèvres en tête (+250 emplois). Malgré cette évolution favorable, les emplois de conception - recherche et prestations intellectuelles restent sous-représentés dans l'industrie picto-charentaise (6 % des emplois industriels contre 8 % au niveau national) comme dans l'ensemble de l'économie. Cette sous-représentation s'explique en partie par la présence restreinte de grandes entreprises et de groupes en Poitou-Charentes. Le département de la Vienne (8 %) fait figure d'exception à l'échelon régional.

D'une manière plus générale, la recherche et développement (R&D) reste insuffisamment développée en Poitou-Charentes, notamment dans le secteur privé. En 2011, selon le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, on dénombre dans la région seulement 12 personnes, pour 10 000 habitants, qui travaillent dans un service de R&D en entreprise, contre 28 au niveau national. Le petit nombre de grandes entreprises n'explique qu'en partie ce constat. Les dépenses intérieures pour la R&D en région, rapportées aux PIB, sont également deux fois moindres qu'au niveau national (1 % contre 2 %). Cependant, en Poitou-Charentes, une part plus importante de ces dépenses en R&D concerne l'industrie : 86 % des dépenses de R&D du privé concernent l'industrie manufacturière dans la région, contre 75 % au niveau national. La R&D est un enjeu particulièrement important, notamment, pour les secteurs faisant face à la concurrence de pays à faible coût de main d'œuvre, ainsi que dans ceux de la pharmacie, des équipements électriques et électroniques. ■

## 3 En Poitou-Charentes, les emplois de fabrication concentrent la quasi-totalité des pertes d'emploi industriel



Source : Insee, RP 1999 et 2011

Note de lecture : en Poitou-Charentes, entre 1999 et 2011, les emplois de fabrication ont regressé de -2,2 % en moyenne par an. Cette baisse est cependant moins marquée qu'au niveau national de 0,2 point. Parallèlement, les emplois de conception - recherche et prestations intellectuelles ont progressé de 0,8 % en moyenne par an, soit 0,9 point de plus qu'en province (ils ont donc diminué de 0,1 % en moyenne par an au niveau national). Malgré ces bonnes performances, les activités de conception -recherche et prestations intellectuelles restent sous-représentées en Poitou-Charentes en 2011.

## La vision de la Direccte

### Les réseaux d'entreprises : un atout majeur pour la région

Les entreprises de la région se regroupent au sein de réseaux qui facilitent leur visibilité et leur permettent d'avoir accès à l'information stratégique indispensable à leur développement.

Ces réseaux se constituent au sein de filières industrielles déjà bien identifiées, comme l'aéronautique avec l'association Aéroteam, le bois avec Futurobois, ou encore l'agroalimentaire avec l'ARIA. D'autres réseaux se positionnent sur des thématiques plutôt transversales, telles que le numérique (Réseau des Professionnels du Numérique, SPN), ou le packaging (Atlanpack). Des réseaux se sont aussi créés sur des filières touchant les domaines de la santé et des biotechnologies (le Biopôle, le Pôle Aliments et Santé), celui des éco-industries (Pôle des Éco-industries) ou encore celui de la chimie (Institut de la chimie verte).

Certains chefs d'entreprises se retrouvent aussi dans l'association «Offensiv'PME» pour se perfectionner et se former en tant que dirigeants.

Ces réseaux permettent en général aux entreprises d'engager plus facilement des démarches de coopération dans des domaines particuliers tels que l'innovation, le design industriel par exemple, ou encore la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il est également plus facile pour ces entreprises de créer des partenariats avec les laboratoires de recherche des universités ou les CRITT (Centres régionaux de transfert de technologies).

Un enjeu pour ces réseaux est d'encourager les relations inter-réseaux pour que les synergies soient encore plus grandes.

## Grande région : 255 000 emplois industriels en ALPC

En 2012, l'industrie emploie 255 000 salariés en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), soit 8,3 % des emplois industriels de la France métropolitaine. C'est relativement peu compte tenu du poids démographique de la région (9,2 % de la population). Parmi ces emplois, 53 % sont aquitains, 34 % poitou-charentais et 13 % limousins.

L'industrie agroalimentaire est le premier secteur industriel de la grande région en nombre d'emplois (38 000), devant le secteur du bois, du papier et de l'imprimerie et la fabrication de matériels de transport (figure 4). En part de l'emploi national, les secteurs des industries extractives (17,3 % des emplois nationaux), le secteur du bois, du papier et de l'imprimerie (15,4 %) et les équipements électriques (10,1 %) sont particulièrement bien représentés en ALPC. Ces secteurs constituent aussi les principales spécificités de Poitou-Charentes.

Entre 2007 et 2012, l'emploi industriel a moins reculé en ALPC (-8,7 %) qu'en France métropolitaine (-11,2 %). Les trois régions ont cependant connu des fortunes diverses : l'emploi aquitain a mieux résisté (-6,5 %) alors que le Limousin a davantage souffert (-14,4 %).

### 4 L'industrie agroalimentaire, premier secteur industriel en ALPC

